



Problème avec disneyland paris

Par **Julien70**, le **06/12/2010** à **17:28**

Bonjour,

Je cherche des réponses à la situation dans laquelle je me trouve.

Fin octobre de cette année j'ai voulu réserver avec mon amie un séjour à Disneyland Paris deux jours avec Hotel et entrées pour la somme de 478 euros. Séjour prévu les 4 et 5 novembre 2010. Au moment du paiement petit bug du site, paiement refusé. je me dis ce n'est pas grave on partira à ce moment là au mois de janvier on ne va pas insister.

Aucune nouvelle de Disney jusqu'à ce que je découvre la somme de 478 euros débitée de mon compte . Je mentionne que je n'ai reçu aucun courrier ou mail de leur part de confirmation.

J'appel le seul numéro à savoir leur service client. La personne me dit en effet ce n'est pas normal que vous n'ayez rien reçu mais en effet la chambre était bel et bien réservé vous n'êtes pas venu (comment venir si nous ne le savions pas!!).

Pas de service juridique la personne nous dit envoyez un mail pour expliquer votre situation, deux semaines toujours rien...

Quel sont mes recours envisageable (abus de confiance?) le pot de terre contre le pot de fer..

Merci

Par **mimi493**, le **06/12/2010** à **18:12**

Vu que le paiement par CB n'a eu ni le code ni la signature, vous allez à votre banque avec

vos relevés et en désignant la ligne "ça je ne sais pas ce que c'est".
A défaut de prouver que vous avez fait le code ou signé, la banque est dans l'obligation de vous recrediter.